

ADHESION DES PARENTS AU REGLEMENT de la CANTINE & de la GARDERIE SCOLAIRE

En inscrivant notre enfant sous le régime de ½ Pensionnaire ou Externe Accueilli au sein de L'ECOLE PRIMAIRE PRIVEE EL FAOUZ, pour l'année scolaire **2025/2026**, Nous parents de l'élève

(NOM & PRENOM)

Classe de

Déclarons avoir pris connaissance

- Du règlement de la CANTINE & de la GARDERIE SCOLAIRE de l'Ecole « EL FAOUZ » qui nous a été transmis
- Et de la Grille des Tarifs ,pour ces prestations facultatives.

Nous nous engageons par ailleurs

- À respecter et à faire en sorte que notre enfant respecte l'ensemble des mesures indiquées dans ce règlement
- À acquitter les droits, y afférant dans les délais prévus dans le calendrier rappelé ci-dessous

DATES DES REGLEMENTS

1^{er} Trimestre 2025-2026	Entre le 1^{er} & le 31 juillet 2025 inclus
2^e Trimestre 2025-2026	Entre le 1^{er} & le 31 décembre 2025 inclus
3^e Trimestre 2025-2026	Entre le 1^{er} & le 30 mars 2026 inclus

Fait à :

Le :

Le Père

Nom et signature

La Mère

Nom et signature